

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-11
Rapport du président de la Fondation	12-14
Rapport du président d'honneur	15-16
Rapport de l'auditeur indépendant	17-19
Résultats et évolution des actifs nets	20
Bilan	21
État des flux de trésorerie	22
Notes complémentaires	23-30
Conseil d'administration	31

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2019

Les cinq donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2019 :

➤ <i>Bénévoles hôpital et CHSLD d'Amos</i>	490 790 \$
➤ <i>Ville d'Amos</i>	245 435 \$
➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i>	235 896 \$
➤ <i>Mines Agnico Eagle</i>	201 985 \$
➤ <i>Guay Louise et Govig Bert</i>	

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2019

Les quatre donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Dubé Rosaire ;*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Hydro-Québec.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2019

Les huit donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Deloitte ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos ;*
- *Roy Alexandre.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2019

Les 39 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Laurentienne ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Blanchet Denis ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Gauthier André ;*
- *Germain Réal ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2019

Les 59 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- A. Bergeron & Fils ;
- Allard Nicole ;
- Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;
- Banque Scotia ;
- Barbès Noël ;
- Bigué Ann ;
- Bigué Claude P. ;
- Bilodeau Guy ;
- Blanchette Andrée et Philippe ;
- Boudreault Daniel ;
- Boyer Liette ;
- Brière Gérald ;
- Caron Gilles ;
- Centre d'Informatique Abitibi ;
- Charitel ;
- CIBC ;
- Cloutier Luc ;
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;
- Cormier Ghislain ;
- Desrosiers Construction ;
- Dessercom ;
- Dion Dorianne et François ;
- Dulac Michel ;
- Famille Ivanhoé Frigon ;
- Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;
- Filles d'Isabelle d'Amos ;
- Frigon Jacques ;
- Garage Tardif ;
- Gareau Pontiac Buick ;
- Gariépy Jean-Marie ;
- Goldcorp – Éléonore ;
- Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;
- Goyette Jean-Claude ;
- Harricana Métal ;
- La Turquoise et Intact Assurance ;
- Legault Gérard ;
- Legault Jean-Louis et Nicole ;
- Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;
- Les Boulangeries Norbec ;
- Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;
- Letendre Joseph-Adrien ;
- Lévesque Lise ;
- Location Lauzon Amos ;
- Magny Gérald ;
- Mamet Françoise ;
- Mine Louvicourt ;
- Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;
- Norkraft Quévillon ;
- Paul Adrien ;
- Simoneau Mario et Lise ;
- Société Aurifère Barrick ;
- Sœurs de l'Assomption ;
- Télébec ;
- Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;
- Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;
- Trudel André et Denise ;
- Trudel Jacques ;
- Ville de Matagami ;
- Warren Paule.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2019

Les 146 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- Amos Toyota ;
- Anctil Pierre-Yves ;
- Arcand Claude ;
- Arcand Robert ;
- Asselin Dollard ;
- Astral Média Radio / Bell ;
- Aubry Sylvain ;
- Auger Jean-Louis ;
- Autobus J.P. Bérubé ;
- Automobiles Carella ;
- Barbès Jean et Morin Lauréanne ;
- Barbès Yvette ;
- Baril Roland ;
- Bassiri Parviz ;
- Bastien, Lantagne, Richard & Associés ;
- Bélanger Michel et Touzin Nicole ;
- Bellemare Louis ;
- Bernier André-Guy ;
- Bérubé Marthe ;
- Bigué Claude et Dugal Marcelle ;
- Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;
- Blanchet Donald ;
- Blanchette S.A.M.N. ;
- Bois André et Labrecque Line ;
- Bouchard Lacombe Perron ;
- Bouchard Nadine L. ;
- Boutet Jean-Yves ;
- Boutique du Bureau Gyva ;
- Brière Yves ;
- Canadian Tire d'Amos ;
- Carignan Jean-Pierre ;
- Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Cercle des Fermières du Christ-Roi ;
- Charest Louise ;
- Chiasson Alvarez ;
- Cobick Louise et Joe ;
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni ;
- Coop IGA Extra d'Amos ;
- Cormier Conrad ;
- Cormier Nathalie ;
- Côté Dorys ;
- Cree Nation of Wemindji ;
- Cyr Marie et Jean ;
- Dames Patronnesses ;
- Dansereau Guy ;
- Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;
- Drapeau Antony ;
- Drouin Henri, SR ;
- Dubois Alain ;
- Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;
- Équipement Amos ;
- Famille Amédée Plante ;
- Famille Bigué ;
- Famille Claude Perron ;
- Famille Jean-Guy Racicot ;
- Famille Martial Boudreau ;
- Famille Maurice Gagnon ;
- Ford Canada ;
- Fortin Gobeil Diane ;
- François Gendron, ancien député d'Abitibi-ouest ;
- Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;
- Gagnon Guy ;
- Gobeil Rémi ;
- Goodyear Canada ;
- Gosselin Cécile ;
- Grondin Michel A. ;
- Guay Hélène ;
- Hardy Donald ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2019

- Hardy René ;
- Hyundai Amos ;
- Imprimerie Harricana ;
- Lamontagne Serge ;
- Landry Lyse ;
- Laplante Lucie ;
- La Résidence La Cathédrale ;
- Larouche Rodrigue ;
- Lavallée Normand ;
- Lavoie Bertrand ;
- Lemire François ;
- Léo Tremblay ;
- Les Entrepreneurs Blanchet ;
- Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;
- Les Jardins du Patrimoine ;
- Les Pompiers Volontaires d'Amos ;
- Lessard Germaine ;
- Letendre Micheline et Barrette Pierre ;
- Location A.B.D.M. ;
- Martel François ;
- Martial Jocelyne ;
- Martin Daniel ;
- Martineau René et Chabot Lucille ;
- Ménard Danielle et Leblanc Christian ;
- Michaud Michel ;
- Municipalité de Barraute ;
- Municipalité de La Motte ;
- Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;
- Nadeau Réjean F. ;
- Norauto ;
- Œuvres Louis-Rhéaume ;
- Orizon Mobile ;
- Paradis Yves ;
- Pard Alain et Diane ;
- Pavage Sanimos ;
- Perron Jean ;
- Pichette Yves ;
- Plamondon Rollande ;
- Pomerleau Claude ;
- Promutuel Boréale ;
- Proulx Gaston ;
- Provigo Distribution ;
- Provigo Place Centre-Ville ;
- Quirion Karen ;
- Rivest Denis ;
- Rivest Julie ;
- Robitaille Alain ;
- Robitaille Marc ;
- Roch Serge ;
- Rouillier Marcel ;
- Roy Pierre Olivier ;
- Sadeghi-Nejad Houshang ;
- Safai-Naini Nasser ;
- Sauvageau Yolaine ;
- Savoie Liette ;
- Simard Paul D. ;
- Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;
- Sœurs Grises de Nicolet ;
- Soma Auto ;
- Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;
- St-Laurent Laurier ;
- St-Laurent Marie-Josée ;
- St-Laurent Yves ;
- Succession Colette Duchemin ;
- Succession Florence Hoechstetter ;
- Tardif Jean-François ;
- Tardif Thérèse et Georges ;
- Transport Hardy ;
- Trépanier Jean-Jacques ;
- Troupe Rire aux larmes ;
- Trudel Gaytane
- Trudel-Neveu Pierrette ;
- Uni-Sélect ;
- Veilleux Jean-Paul ;
- Viens Christian et Giner Véronique ;
- Viens Jacques ;
- Voyages Plamondon ;
- Yvon Cossette Distributeur.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2019

Les 96 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2019 :

- Ameublement Branchaud ;
- Arkys ;
- Audet Léandre ;
- Bard Céline ;
- Beauce Carnaval ;
- Bernard Denis ;
- Blais Gérard ;
- Blais & Langlois ;
- Boisvert Serge ;
- Bossé Charles ;
- Bouchard Mario ;
- Brière Rénaud ;
- Brochu Monique ;
- Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Carignan Gilles ;
- Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos ;
- Coopérative de travail de Guyenne ;
- Cormier Marielle et Jacques ;
- Côté Lise ;
- Cree Nation of Nemaska ;
- Cregheur Paul ;
- Darby Daniel ;
- Dauphin Linda ;
- Deshaies ;
- Dion Jean ;
- Dubé Pascale ;
- Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;
- Duchesne Michel ;
- Dulac Clara B. ;
- Dulac Ghislaine ;
- Dulac Jean ;
- EnviroSynergie ;
- Falardeau Guy ;
- Famille Narcisse Paquin ;
- Fortier Alain ;
- Fortier Sylvain ;
- Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;
- Gilbert Michel ;
- Grenier Roger ;
- Groupe Sogitex ;
- Haïkal Joseph ;
- Hamamji Boutros Sami ;
- Industries Westburne ;
- Jacques Fortin Construction ;
- Jutras Michel ;
- Labrèche Gaston ;
- Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;
- Laflamme Benoit ;
- Lajoie Maurice ;
- Langlois Marie et Bussière Germain ;
- Larouche Bureautique ;
- Lemieux Lévesque Jeannine ;
- Le personnel de Deloitte ;
- Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;
- Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;
- Les Maisons Funéraires Blais ;
- Levasseur Ghislain ;
- Marenger Aline et Richard Florent ;
- Martineau Jacques ;
- Matériaux 3 plus 2 ;
- Mayrand Isabelle ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2019

- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J.;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Mines Richmond ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Parents et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pétrole J.M. Dupont ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Samuel - Thomassin Véronique ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Robert ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2019

Les quatre personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- *Dansereau Guy ;*
- *Hardy Jacques ;*
- *Letendre Joseph-Adrien ;*
- *Tremblay Yves.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2019

	\$
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	450 000
Matériel ophtalmique	260 102
Moniteurs à signes vitaux	150 544
Lits avec commandes électriques	144 294
Scanner multibarrettes	141 295
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Autre équipements et mobilier	75 028
Équipement de laparoscopie	71 733
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	65 072
Endoscopes	63 107
Moniteur fœtal	58 723
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Civières	39 865
Champ visuel	36 436
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	35 906
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Lits chauffant de réanimation néonatale	28 219
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Bilirubinomètre	17 195
Écarteur Omni-Tract	17 182
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	15 477
Mobilier salon pour la famille	15 163
Vein viewer	14 873
À reporter	3 589 001

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2019

	\$
Solde reporté	3 589 001
Réaménagement pédiatrie, unité mère enfants	14 500
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Fauteuils roulants	14 176
Table de réanimation	13 000
Moniteur physiologique	12 482
Tables d'examen	11 985
Otoscopes et ophtalmoscopes	11 948
Chaises berçantes et téléviseurs	11 551
Tables de chevet et tables de lits	10 600
Contributions aux activités de l'organisme CASH	10 000
Pompes athrombiques	10 000
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapotherm»	9 517
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Oxymètres de pouls	8 974
Chariot de réanimation	8 585
Système informatique	8 485
Lampe à photothérapie	8 085
Entropie	7 954
Pompes volumétriques	7 300
Bain Glenview	6 946
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Fauteuils gériatrique	6 587
Tables de mobilisations	6 225
Tables et chaises de cuisine	5 656
Chaises à dialyse	5 601
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Positionneur de genou	5 276
Lève-patients	5 024
Stimulateur de toux	5 020
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
À reporter	3 886 963

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)

De ses débuts jusqu'au 31 août 2019

	\$
Solde reporté	3 886 963
Service de collation en oncologie	4 699
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Appareil elliptique	4 397
Équipement résonance magnétique	4 333
Sérothèque	3 995
Pompes à perfusion	3 833
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
Appareil respiratoire	3 303
Aménagements local anesthésie et centre de jour	3 271
Chariots pour cas d'isolement	3 101
Saturomètre	2 894
Repas en oncologie	1 360
Pompe succion portative	1 019
Dons versés à l'Accueil d'Amos	659
Repas en pédiatrie	393
Dons versés à d'autres organismes de charité	104
Total	3 932 632

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec une grande satisfaction que je partage avec vous les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière de votre Fondation totalisent plus de **168 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Plus de **91 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Près de **52 000 \$** nous furent remis à la suite de nos **relances annuelles** ;
- Plus de **13 000 \$** proviennent de dons versés par les ex-patients ;
- Plus de **8 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Près de **4 000 \$** proviennent de l'activité de financement **L'Auto-Santé** organisée par Trudel Automobile.

Au sujet des **dons spécifiques**, il est important de retenir qu'en date du 31 août 2019, votre Fondation **disposait de près de 800 000 \$ pour le financement d'équipement précis, dont plus de 348 000 \$ pour un équipement de résonance magnétique**. Pour chacun de ces dossiers, le conseil d'administration s'assurera que les projets qui en découleront correspondront, entre autres, à des priorités établies par les responsables de l'hôpital d'Amos et de l'absence d'un financement du gouvernement.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer près de 93 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2019, **votre Fondation** a investi plus de **91 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu.

Nos interventions effectuées à l'hôpital, au CHSLD et au CLSC d'Amos ont totalisé plus de **82 000 \$** et une somme totale de **9 000 \$** fut remise à la Maison du Bouleau Blanc.

Les sommes consacrées à l'hôpital, au CHSLD et au CLSC d'Amos se résument ainsi :

	\$
Champ visuel	36 000
Entropie	8 000
Chariot de réanimation	5 000
Positionneur de genou	5 000
Stimulateur de toux	5 000
Moniteurs à signes vitaux	5 000
Pousses seringue compatibles à la résonance magnétique	4 000
Fauteuils roulants	4 000
Otoscopes et ophtalmoscopes	3 000
Chariots pour cas d'isolement	3 000
Autres petits équipements	2 000
Service de collation en oncologie	1 000
Repas en oncologie, unité mère enfant et au centre soins ambulatoires	1 000

Les investissements consentis par votre Fondation au cours de la dernière année pour l'amélioration des soins de santé dispensés à Amos excèdent largement les 82 000 \$ mentionnés ci-dessus. En fait, en février 2019, la Fondation avait annoncé des investissements dépassant le **million \$**.

Votre Fondation s'est engagée, depuis de nombreuses années, à doter l'appareil de résonance magnétique acquis récemment par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue d'équipements qui lui permettront d'offrir de nouveaux examens pour le bénéfice de **toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec, lui évitant ainsi à se déplacer à l'extérieur de notre région**. Certains équipements sont déjà identifiés et plusieurs sont encore à l'étude. Notre objectif à ce chapitre est d'y investir environ **400 000 \$**.

De plus, votre Fondation s'est engagée, au cours de notre dernière année financière à financer des équipements d'une valeur totale de **618 000 \$**, lesquels en date du 31 août 2019 étaient en voie d'acquisition par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, à savoir :

- Fournitures et équipements au bloc opératoire 340 000 \$
- 2^e laveur décontaminateur et 2^e chariot de stérilisation 91 000 \$
- Lampe suspendue et moniteur 72 000 \$
- 2^e appareil d'échographie pour le bloc opératoire 50 000 \$
- Autres éléments 40 000 \$
- Fibroscope 15 000 \$
- Équipements spécialisés pour la pédiatrie 10 000 \$

=.

C'est dans cet esprit que je profite de l'occasion pour vous rappeler que les objectifs de votre Fondation sont très précis, à savoir :

- Améliorer les soins à nos malades et à nos accidentés ;
- Éviter les transferts des malades et des accidentés à l'extérieur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention des médecins dans le secteur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention du personnel hospitalier, ici à Amos ;
- Aider le développement de la traumatologie et d'autres spécialités locales.

En d'autres mots, votre Fondation souhaite s'impliquer en finançant des équipements pouvant améliorer les soins de santé et éviter les déplacements pour les recevoir. Nous tenons à investir en permettant ou en facilitant des acquisitions d'équipements qui ne pourraient l'être autrement. Nous voulons à tout prix éviter de nous suppléer aux responsabilités qui incombent au Ministère de la santé par le biais des impôts versés par la population et les entreprises.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année. Votre appui est une source de motivation incroyable pour chacun des administrateurs et des bénévoles impliqués dans votre Fondation.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec vigueur tout au long de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour souligner que nous avons accepté avec énormément de plaisir une nouvelle activité de financement proposée par Monsieur Michel Ratté. Ce sera le **Défi Bolivie 2020**. En fait, Monsieur Ratté en sera le promoteur tout comme il l'a été pour les 2 éditions précédentes qui nous avaient permis de recevoir, entre autres, des sommes très importantes. Évidemment, nous vous invitons à appuyer cette nouvelle activité énergiquement.

A tous les membres de la Fondation, soyez **très fiers des réalisations** et de la santé financière de votre Fondation !



Yves Roy
Président de la Fondation

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

La dernière année fut **exceptionnelle** pour votre Fondation, et ce, pour plusieurs raisons !

L'une d'elle est de constater que le projet de doter l'hôpital d'Amos **d'un équipement de résonance magnétique fixe est en voie de réalisation et qu'il est prévu être fonctionnel à l'été 2020.**

L'équipement principal est commandé, les plans sont acceptés, les contrats de constructions adjugés et les travaux débutés.

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue est en train de finaliser l'identification des éléments supplémentaires à cet équipement de résonance magnétique qui lui permettront d'offrir de nouveaux types d'examen et de nouveaux services par rapport à ceux disponibles par la résonance mobile actuelle.

Votre Fondation collabore avec la direction du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue afin de lui fournir le financement des éléments qui lui permettront d'optimiser et de bénéficier du plein potentiel qu'un équipement de résonance magnétique étant donné les ressources financières limitées offertes par Québec pour ce projet.

C'est justement le type de dossier qui cadre parfaitement avec la mission de votre Fondation. En d'autres mots, votre Fondation se veut votre outil pour financer un projet, offrir un ajout à un équipement dont la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec pourrait bénéficier et qui aurait été tout simplement impossible autrement. **Votre Fondation est là pour faire et apporter une réelle différence.**

Une autre raison est assurément la décision prise, en février 2019, par les administrateurs de votre Fondation d'investir **plus de 1 million \$.**

Cette décision d'investir **plus de 1 million \$** à l'hôpital d'Amos a fait du **bien sur le moral** de son personnel infirmier et de soutien, de ses médecins et même au niveau des gestionnaires du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est ainsi que votre Fondation a permis de **créer de l'espoir en venant en aide, en répondant rapidement à des besoins urgents**, et ce, sans se substituer directement aux responsabilités de l'État.

Évidemment, la décision d'investir **plus de 1 million \$** permet d'améliorer les soins de santé qui sont offerts ici, à Amos.

Vous comprendrez que cette décision d'investir **plus de 1 million \$** a également permis d'offrir à la population une fierté qui la motive davantage à donner à la Fondation Hospitalière d'Amos.

Naturellement, ces bons coups incitent les administrateurs de la Fondation à relever de **nouveaux défis**. A ce sujet, nous sommes à examiner l'opportunité de nous impliquer dans un autre projet majeur et structurant, soit celui de doter l'hôpital d'Amos d'un **module TACO coronarien**.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à supporter les initiatives d'organismes et d'individus qui s'impliquent à travers une multitude d'activités de financement dont l'objectif est de remettre à votre Fondation le fruit de leurs démarches dont entre autres :

- **Les bénévoles de l'hôpital et du CHSLD d'Amos ;**
- **Club Lions d'Amos ;**
- **Club Richelieu d'Amos ;**
- **Club Richelieu Les Amossoisses ;**
- **Les participants au Défi Bolivie 2020 sous la responsabilité de monsieur Michel Ratté ;**
- **L'Auto-Santé.**

En terminant, permettez-moi d'adresser mes remerciements les plus chaleureux à tous ceux et celles qui ont remis des dons à votre Fondation, et tout particulièrement à ceux et celles qui l'ont fait au cours de la dernière année.

Je tiens également à souligner et à remercier les bénévoles et les administrateurs qui se sont investis avec passion et détermination au sein de la Fondation Hospitalière d'Amos tout au long de la dernière année.

Bravo et Bonne santé !



Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
66, 1re Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

T 819 732-3208

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Hospitalière d'Amos Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2019, l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 août 2019 et 2018 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2018 et 2017 et aux 31 août 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot *Grand Thornton S.E.N.C.R.L.* ¹

Amos

Le 3 décembre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2019	2019	2019	2018
	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds
	permanent	libre	totaux	totaux
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	168 727	-	168 727	149 425
Placements - Intérêts	-	92 690	92 690	80 948
	168 727	92 690	261 417	230 373
Charges				
Donations	-	91 029	91 029	39 564
Campagne de financement	-	16 143	16 143	11 115
Honoraires professionnels	-	3 130	3 130	3 074
Fournitures, support informatique et déclaration annuelle	-	777	777	48
Télécommunications	-	670	670	473
Immobilisations à même les revenus	-	800	800	1 380
Primes d'assurance vie	-	100	100	-
Intérêts et frais bancaires	-	174	174	40
	-	112 823	112 823	55 694
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	168 727	(20 133)	148 594	174 679
Actifs nets au début	3 016 423	-	3 016 423	2 841 744
Transfert entre fonds (note 9)	(20 133)	20 133	-	-
Actifs nets à la fin	3 165 017	-	3 165 017	3 016 423

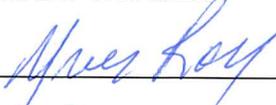
FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

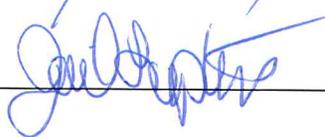
Bilan

Exercice clos le 31 août

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	436	1 508
Intérêts courus à recevoir	43 293	38 971
Taxes à recevoir	492	1 140
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	1 779 484	520 227
	<u>1 823 705</u>	<u>561 846</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	2 134 000	3 033 000
	<u>3 957 705</u>	<u>3 594 846</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Revenu reporté (notes 2 et 5)	792 688	578 423
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 9)	3 165 017	3 016 423
	<u>3 957 705</u>	<u>3 594 846</u>

AU NOM DU CONSEIL

_____ , administrateur

_____ , administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 août

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	148 594	174 679
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	(4 322)	(3 104)
Taxes à recevoir	648	(698)
Revenus reportés	214 265	73 550
	<u>359 185</u>	<u>244 427</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(1 134 032)	(1 749 898)
Encaissement des placements	773 775	1 506 858
	<u>(360 257)</u>	<u>(243 040)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(1 072)	1 387
ENCAISSE AU DÉBUT	1 508	121
ENCAISSE À LA FIN	436	1 508

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et incluent l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations. Les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements le sont au moment où ils se produisent.

Les produits nets de placements sont constatés à l'état des résultats du Fonds libre.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Souscriptions à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées sur base d'encaissement et les informations sur les souscriptions à recevoir sont fournies par voie de note seulement.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles la Fondation s'est engagée à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, majorée ou diminuée du montant des coûts de transaction afférents. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats du Fonds libre.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

L'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir, des dépôts à terme et du compte à intérêts quotidien.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. À ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par la Fondation.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfique et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par la Fondation pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

3. DONNS

	2019	2018
	\$	\$
Dons en espèces	76 065	109 371
Dons en nature	1 634	286
Dons spécifiques (note 4)	91 028	39 768
	168 727	149 425

4. DONNS SPÉCIFIQUES

	2019	2018
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	305 293	113 319
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	76 552	38 171
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(290 817)	(111 722)
	91 028	39 768

5. REVENU REPORTÉ

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	578 423	504 873
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation ont été réalisées au cours de l'exercice	(76 552)	(38 171)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	290 817	111 722
Solde à la fin	792 688	578 423

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

6. PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Dépôts à terme (valeur nominale 3 531 000 \$ (3 553 000 \$ au 31 août 2018)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,84 % à 3,48 % (1,84 % à 3,48 % au 31 août 2018), et échéance de 2020 à 2023 (de 2019 à 2023 au 31 août 2018) (valeur au marché de 3 556 561\$ (3 598 110 \$ au 31 août 2018))	3 531 000	3 553 000
Compte à intérêt quotidien	382 484	227
	3 913 484	3 553 227
Moins : Portion échéant à court terme	1 779 484	520 227
	2 134 000	3 033 000

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

	\$		\$		\$		\$
2020	1 779 484	2021	748 000	2022	811 000	2023	575 000

7. SOUSCRIPTION À RECEVOIR

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 149 500 \$ à la fin de l'exercice (232 000 \$ au 31 août 2018).

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 3 957 213 \$ (3 593 706 \$ au 31 août 2018) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

9. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 20 133 \$ du Fonds permanent au Fonds libre.

	\$
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2019	20 133
Transfert des exercices terminés entre le 31 août 2007 et le 31 août 2018	1 230 949
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	3 165 017
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>4 416 099</u>

10. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ au 31 août 2018). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

10. GESTION DU CAPITAL (suite)

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. À l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2019, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 133 468 \$ (352 085 \$ au 31 août 2018).

11. ÉVENTUALITÉ

La Fondation est propriétaire et bénéficiaire d'une police d'assurance-vie au montant de 50 000 \$. Les primes de cette police d'assurance-vie sont assumées par la personne dont la vie est assurée.

12. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à remettre, à l'organisme Coalition pour l'acquisition de saines habitudes (CASH) inc., une somme de **5 000 \$** à titre de participation au financement de la tenue d'activités de sensibilisation auprès de la population, lesquelles sont dédiées aux saines habitudes à être tenue au cours de la prochaine année.

En février 2019, la Fondation s'est engagée à financer les équipements suivants à l'hôpital d'Amos :

• Fournitures bloc opératoire	100 000 \$
• Équipements bloc opératoire	240 000 \$
• 2 ^e laveur décontaminateur et 2 ^e chariot de stérilisation	91 000 \$
• Lumière suspendue et moniteur	72 000 \$
• Fibroscope	15 000 \$
Total	518 000 \$

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2019

12. ENGAGEMENTS (suite)

La Fondation s'est également engagée à financer les équipements suivants par l'entremise des dons spécifiques reçus :

• Équipements pour le projet de résonance magnétique	116 134 \$
• 2 ^e appareil d'échographie pour le bloc opératoire	50 000 \$
• Plusieurs autres petits équipements	23 463 \$
• Équipements spécialisés pour la pédiatrie	10 695 \$
• Ventilateurs pour machine d'anesthésie	5 440 \$
• Appareil AirVo pour l'inhalothérapie	4 370 \$
• Chariot sensoriel pour le CHSLD	4 114 \$
• Équipements pour le diabète de type 1	2 415 \$
• 2 chaises roulantes	833 \$
Total	217 464 \$

La Fondation a manifesté son intention de financer des équipements additionnels à être identifiés pour compléter le projet de résonance magnétique estimé à **284 000 \$**.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2019

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Roux Jodoin Sylvie	Deuxième vice-présidente
Tremblay Marie-Pier	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
Fournier Danielle	Directrice
McGuire Jean	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Higgins Michel	Administrateur
Lamoureux Danny	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Racicot Jean-Mathieu	Administrateur
Sayeur Pascal	Administrateur
Viens Christian	Administrateur